

FESTIVAL U13G ET U13F
FESTIVAL DEPARTEMENTAL
SAMEDI 7 AVRIL 2018
RENDEZ-VOUS A 8H45 AU STADE R. HOLOGNE A VESOUL
FIN DU RASSEMBLEMENT A 17H30

Toutes les équipes ont rendez-vous à 8H45 au stade R. Hologne à Vesoul pour participer au festival départemental U13.

8H45 : rendez-vous des équipes
9H10 : Présentation de la journée
9H30: début des rotations
12H à 13H: Pause: "repas tiré du sac"
17H30 : Résultats, classements, récompenses

EQUIPES CONVOQUEES EN U13G

Breuches, FC 4 Rivières, FC Pays Minier 1, FC Pays Minier 2, Franchevelle,
GR Frotey/Colombe, GR Haute Lizaine Pays d'Héricourt, GR Haut Val de Saône, Larians, Lure JS 1, Marnay 1,
Marnay 2, Noidans les Vesoul, Perrouse, Val de Pemes, Vesoul FC.

EQUIPES CONVOQUEES EN U13F

Ent Noidans Vesoul /Franchevelle, Ent Vesoul Fc/Gr Haut Val de Saône, FC Pays Minier 1, FC Pays Minier 2,
Fougerolles, Larians, Lure JS, GR Frotey Colombe, GR Pays Riolais

ORGANISATION :

Le classement de la journée s'effectuera de la manière suivante : **addition des points des matchs, des défis techniques et des quizz.**

Les 2 équipes garçons et les 4 équipes filles ayant obtenu le plus de points participeront à la finale régionale qui se déroulera le Samedi 5 Mai 2018.

REGLES A RESPECTER :

PHASE DEPARTEMENTALE	PHASE REGIONALE
GARÇONS 12 joueurs Cat. U14F/U13/U12/U11 (3 max) 1 absence justifiée maxi pour qualification phase régionale	GARÇONS 12 joueurs Cat. U14F/U13/U12/U11 (3 max) 1 absence justifiée maxi pour qualification phase nationale
FILLES 12 joueuses Cat. U13F/U12F/U11F (3 max) 3 absences justifiées maxi pour qualification phase régionale	FILLES 12 joueuses Cat. U13F/U12F/U11F (3 max) 2 absences justifiées maxi pour qualification phase nationale

*Absence justifiée : effectif complet, certificat médical sans autre joueur(se), événement exceptionnel.
Le Comité d'organisation statuera sur la justification des absences.

QUALIFICATION DES JOUEURS

- Les ententes doivent être déclarées en début de saison au district.
- Le nombre de mutation est limité à 4 par équipes (dont 2 hors période)
- Les joueurs doivent être licenciés dans le club avec lequel il participe au plus tard le 31 janvier 2018.
- Possibilité de jouer la compétition avec une seule équipe (prises en compte des tours précédent).

Stéphanie Barbier, CDFA